

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception : 13/04/2018 Dossier complet le : 13/04/2018 N° d'enregistrement : 2018-0057

1. Intitulé du projet

Modernisation du stade des Charmilles à Estrées Saint Denis:
Réalisation d'un vestiaire sportif et installation d'une tribunes spectateurs de 130 places.

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom _____ Prénom _____

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale Société d'Aménagement de l'Oise

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale Madame Florence SYOEN, directeur

RCS / SIRET

5	2	6	0	2	0	6	1	5	0	0	0	6	2
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

 Forme juridique SPLA

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
44 d) Équipements sportifs et aménagements associés	-Construction d'un vestiaire, en éléments modulaire, d'une surface de plancher de 285 m2 pour une hauteur maximum de 3.15 mètres par rapport au terrain naturel (soumis à Permis de Construire). -Construction d'une tribunes spectateurs de cent trente places (dont quatre PMR), de 71 m2 d'emprise au sol pour une hauteur maximum de 4.10m par rapport au terrain naturel.(Soumis à Permis de Construire)

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Sur le stade des Charmilles de la commune d'Estrées Saint Denis, comportant un terrain d'entraînement ainsi qu'un terrain d'honneur, le projet consiste en deux constructions:

- A remplacer l'ancien complexe de vestiaire (construction en dur) devenu vétuste, dont la position est excentrée vis à vis des terrains, et la consommation d'électricité de chauffage est importante (au vue des déperditions thermiques), par un nouveau vestiaire dont la disposition est centrale par rapport aux terrains, et à basse consommation d'énergie. A ce stade, l'usage de l'ancien ensemble de vestiaire serait dédié au stockage de matériel (pas de démolition). Emprise au sol du projet: 285m2 ; hauteur maximum par rapport au terrain naturel: de 3.15 mètres .
- A créer une tribune de cent trente places (dont quatre PMR), afin que le terrain d'honneur soit homologué pour recevoir des compétitions de catégorie quatre (homologation FFF). Emprise au sol du projet: 70.13m2 ; hauteur maximum par rapport au terrain naturel: de 4.09 mètres .

L'implantation de ces deux ensemble se situe en espace vert, les eaux de pluies étant gérées par infiltration.

4.2 Objectifs du projet

Pour le complexe vestiaire: de par son positionnement, et le confort de ces équipements modernes cet aménagement vise à promouvoir l'accueil des usagers du stade . Cet équipement se compose de quatre vestiaires de vingt à vingt-cinq mètres carré, chacun doté de sanitaires et douches, d'un local de rangement, d'un local technique, et de trois vestiaires permettant l'accueil de deux arbitre et d'un délégué . De plus, cet équipement répond à la norme de catégorie quatre de la FFF pour l'accueil de matches officiels.

Le site est équipé d'une ancienne tribune en bois, de faible capacité et ne répondant plus aux normes de sécurité ni d'accueil du public. De plus, celle-ci dessert le terrain d'entraînement. La nouvelle tribune , aux normes de sécurité et d'accueil est implanté au bord du terrain d'honneur.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Qu' il s'agisse du vestiaire ou de la tribune, les éléments des constructions sont fabriqués en usine.

Sur site, après amenée des dessertes de réseaux, seront opérés les terrassements pour création des plateformes , puis le gros œuvre pour confectionner les longrines et massifs sur lesquels seront disposés les ensembles préfabriqués.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

L'exploitation de ces équipements sera opérée par la commune d'Estrées Saint Denis.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Chacun des équipements fait l'objet de l'instruction d'un Permis de Construire distinct.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Vestiaire de 285 mètre carrés et 3.15 mètres de hauteur par rapport au terrain naturel. Tribune de 71 mètres carrés, pour 4.09 mètres maximum par rapport au terrain naturel.	

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

A l'intérieur du stade des Charmilles, à Estrées Saint Denis, situé entre la rue de la Plaine, et la rue du Jeu d'Arc.

Coordonnées géographiques¹

Long. 02° 38' 14" 69 Lat. 49° 25' 49" 89

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les eaux de pluies des toitures sont infiltrées dans les terrains.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les eaux usées issues des sanitaires du complexe vestiaire sont conduites au réseau de collecte communal.
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Occasionnellement les DIB issus de l'usage de vestiaire. Ceux-ci sont contenus dans des bacs et collectés comme tous DIB par le service diligenté par la commune.

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Dans la mesure où les équipements envisagés sont de faibles tailles, que les eaux pluviales retournent au milieu naturel, que le projet ne s'inscrit dans aucun périmètre réglementé par des mesures de protection, que les effluents et déchets sont collectés et traités, une mesure d'évaluation environnementale ne semble pas opportune.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
En lieu et place du CERFA 14 734, ci-joint plan d'emprise de la Déclaration de Travaux. Projet du permis de construire pour le vestiaire. Plan masse et plans de détail de la tribune. Plan projet des réseaux et aménagements périphériques.

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

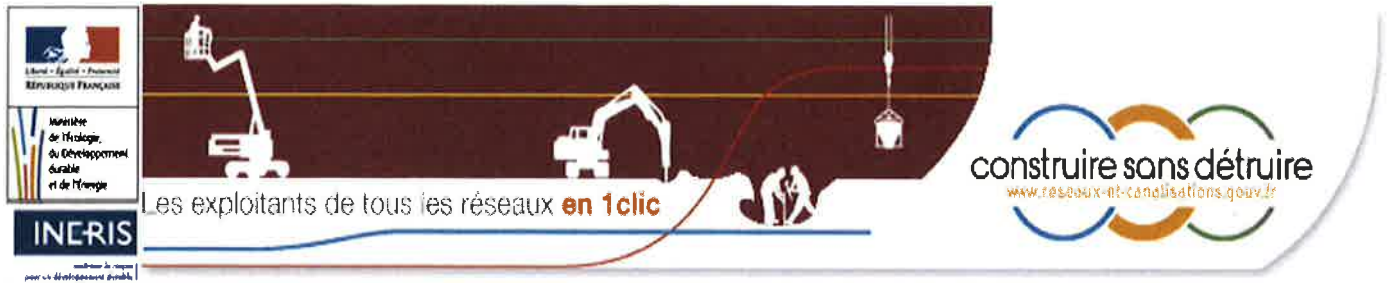
Fait à Beauvais

le, 19 mars 2018

Signature

P. Pascal JANONNE
SAO
Société d'Aménagement de l'Oise
SPLA à forme anonyme
86 Avenue Salvador Allende - Bâtiment A
60000 BEAUVAIS
Tél : 03 44 06 27 80 - Fax : 03 44 06 27 99

ANNEXE 1 : Plan d'emprise DT (5 pages)



Plan de l'emprise du chantier

Vous devez transmettre à tous les exploitants de réseaux concernés par votre chantier :

-le présent document intitulé « Plan de l'emprise du chantier »,

-les formulaires pré-remplis CERFA 14434*02 (Formulaire DT/DICT) ou 14523*03 (avis de travaux urgents) à compléter par vos soins. Vous pouvez également faire parvenir le fichier XML de votre dossier déclarant de façon dématérialisée aux exploitants.

Selon les dispositions de l'article R.554-22-V du code de l'environnement (créé par l'article 4 du décret n°2011-1241 du 05 octobre 2011 relatif à l'exécution de travaux à proximité de certains ouvrages souterrains, aériens ou subaquatiques de transport ou de distribution) "**si le marché de travaux ou la commande des travaux n'est pas signé dans les trois mois suivant la date de la consultation du guichet unique [...]**", un renouvellement de la demande est nécessaire.

Informations sur le projet :

Localisation du chantier :	60190 ESTREES ST DENIS	(Code INSEE : 60223)
Nature de la consultation :	DT	
Date de la consultation :	4 janv. 2017	
N° consultation du téléservice :	2017010401353TFX	

Tracé de l'emprise du chantier :



Communes concernées par le chantier :

60190 ESTREES ST DENIS

(code INSEE 60223) (Commune principale)

Légende :

Système géodésique : **RGF 93**
EPSG : **EPSG:4171**
Echelle : **1 / 4265**
Surface : **4671 m²**

Couches affichées :
- Carte: 2012
- Photographies aériennes: Géoportail Numerique 2010
- Limites administratives: 2011

Coordonnées géoréférencées de l'emprise du chantier:

Emprise au format GML :

```
<gml:MultiSurface srsName="EPSG:4171">
<gml:surfaceMember>
<gml:Polygon>
<gml:exterior>
<gml:LinearRing>
<gml:posList srsDimension="2">2.637781 49.431168 2.637673 49.430896
2.637341 49.430666 2.636096 49.43031 2.636268 49.430094 2.636236
49.429919 2.636364 49.429724 2.636504 49.429619 2.636751 49.429577
2.636858 49.42964 2.636311 49.430289 2.637126 49.430561 2.63733
49.430491 2.63748 49.430303 2.637705 49.430359 2.637545 49.430687
2.637888 49.430791 2.638199 49.430987 2.638285 49.431085 2.637781
49.431168</gml:posList>
</gml:LinearRing>
</gml:exterior>
</gml:Polygon>
</gml:surfaceMember>
</gml:MultiSurface>
```

Vous trouverez ci-dessous les coordonnées du ou des polygones de votre chantier sous le format Latitude/Longitude. Les coordonnées sont affichées selon les règles suivantes :

- Le premier polygone est celui qui a le point le plus à gauche sur le plan
- Les autres polygones sont ensuite affichés dans le sens des aiguilles d'une montre

Emprise du chantier :

Polygone 1		
Sommets	Latitude	Longitude
Coordonnées sommet 1	49.43116828101311	2.637780585323921
Coordonnées sommet 2	49.43089615307834	2.6376732969244245
Coordonnées sommet 3	49.43066588980057	2.637340702885985
Coordonnées sommet 4	49.430310026245365	2.6360961574518234
Coordonnées sommet 5	49.430093715764	2.636267818891018
Coordonnées sommet 6	49.42991927113271	2.636235632371169
Coordonnées sommet 7	49.429723892409186	2.636364378450565
Coordonnées sommet 8	49.42961922491575	2.636503853369911
Coordonnées sommet 9	49.42957735785587	2.6367506166887535
Coordonnées sommet 10	49.42964015843229	2.63685790508825
Coordonnées sommet 11	49.43028909301464	2.636310734250816
Coordonnées sommet 12	49.43056122431703	2.637126126086991
Coordonnées sommet 13	49.43049144720393	2.6373299740460356
Coordonnées sommet 14	49.43030304850278	2.6374801778053305
Coordonnées sommet 15	49.4303588704156	2.6377054834442744
Coordonnées sommet 16	49.4306868228705	2.6375445508450293
Coordonnées sommet 17	49.430791488086086	2.637887873723418
Coordonnées sommet 18	49.43098686255766	2.638199010081959
Coordonnées sommet 19	49.43108454950166	2.6382848408015556
Coordonnées sommet 20	49.43116828101311	2.637780585323921

Commune d'Estrées-Saint-Denis
PROJET DE CONSTRUCTION DE VESTIAIRES ET D'UN W.C PUBLIC À ESTRÉES-SAINT-DENIS

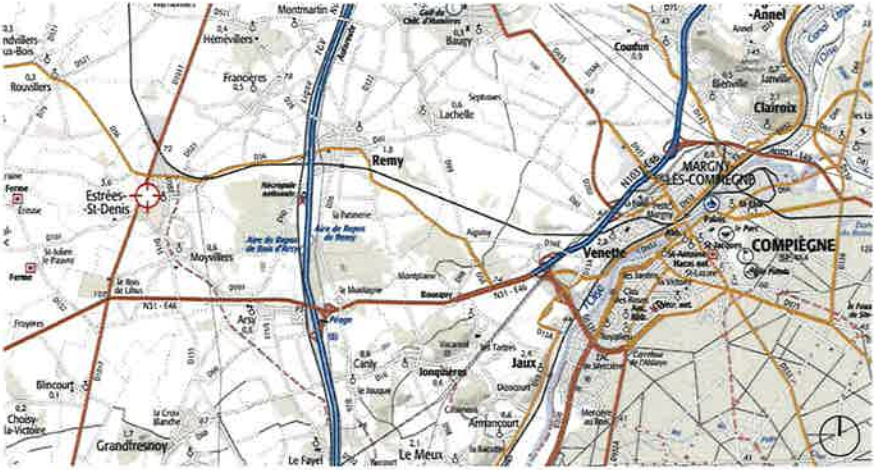
Permis de construire - Janvier 2018



Gumiaux & Gombeau
Architecte DPLG
Breuil sous Montfort / Picardie, 02 99 85 19 07

PC 1

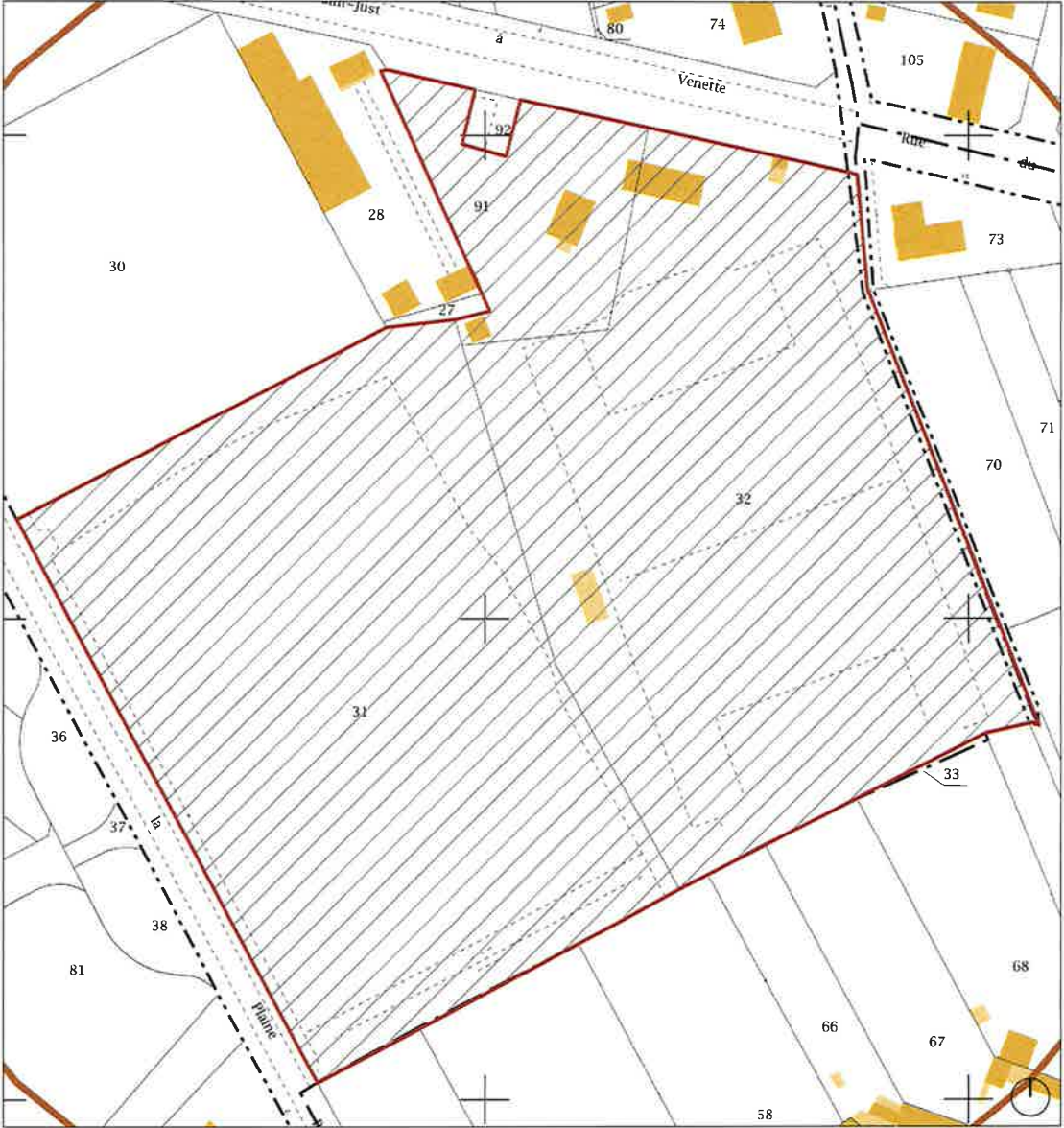
GUMIAUX & GOMBEAU
Architecte DPLG
02 99 85 19 07 - Le Breuil sous Montfort
35 310 BREUIL MONTFORT



PLAN DE SITUATION 1



PLAN DE SITUATION 2



PLAN DE CADASTRE - 1/1000

ANNEXE 2 :
Projet de vestiaire (8 pages)

Commune d'Estrées-Saint-Denis
PROJET DE CONSTRUCTION DE VESTIAIRES ET D'UN W.C PUBLIC À ESTRÉES-SAINT-DENIS

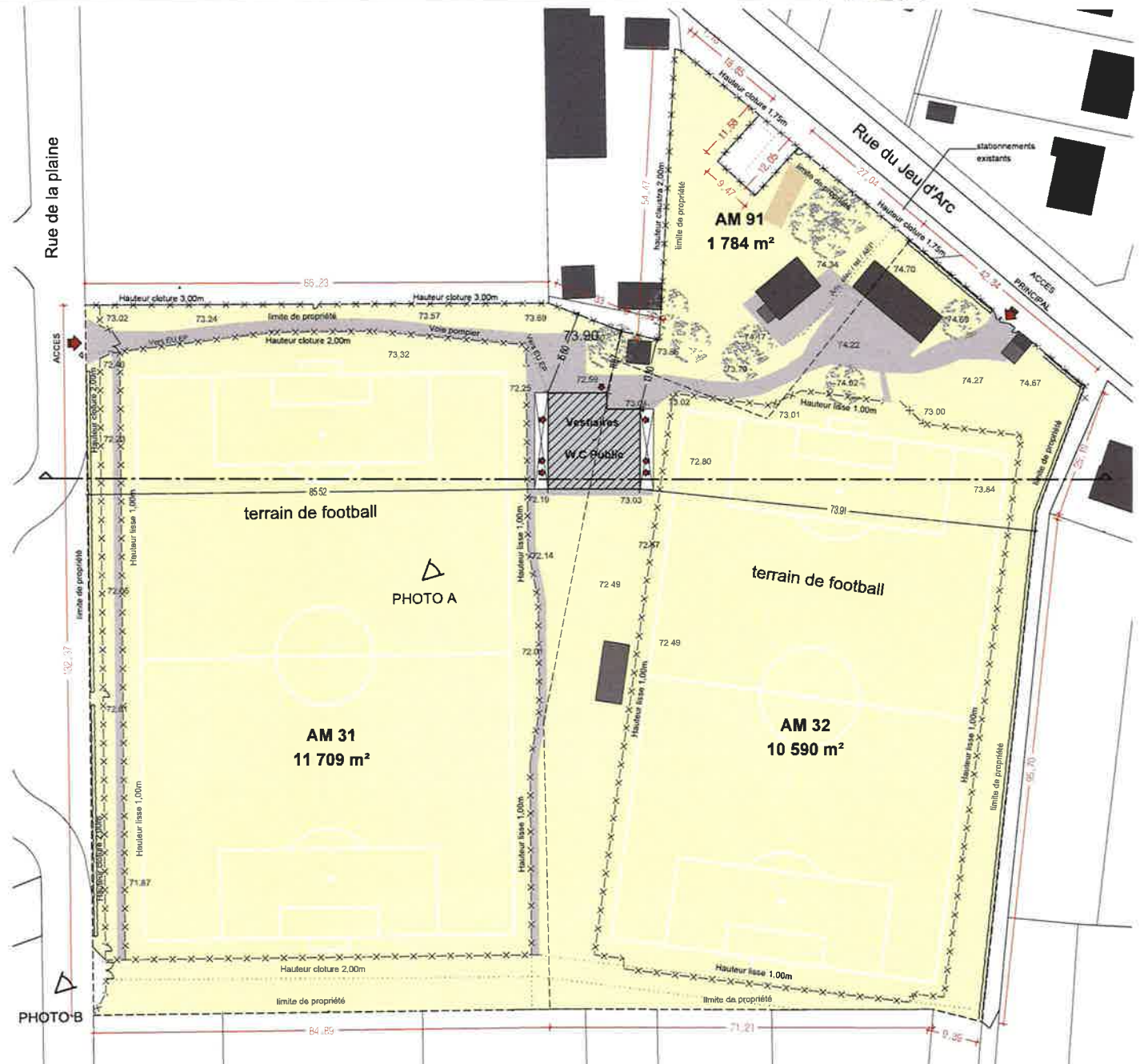
Permis de construire - janvier 2018

PC 2

PLAN DE MASSE 1/750ÈME



Gumiaux & Gombeau
 Architecte DPLG
 Breal sous Montfort / Hoermer, 02 99 85 19 02



GUMIAUX & GOMBEAU
 Architecte DPLG
 02 99 85 19 02 / Le Frammelais
 35 310 BREAL MONTFORT

Commune d'Estrées-Saint-Denis
PROJET DE CONSTRUCTION DE VESTIAIRES ET D'UN W.C PUBLIC À ESTRÉES-SAINT-DENIS

Permis de construire - Janvier 2018

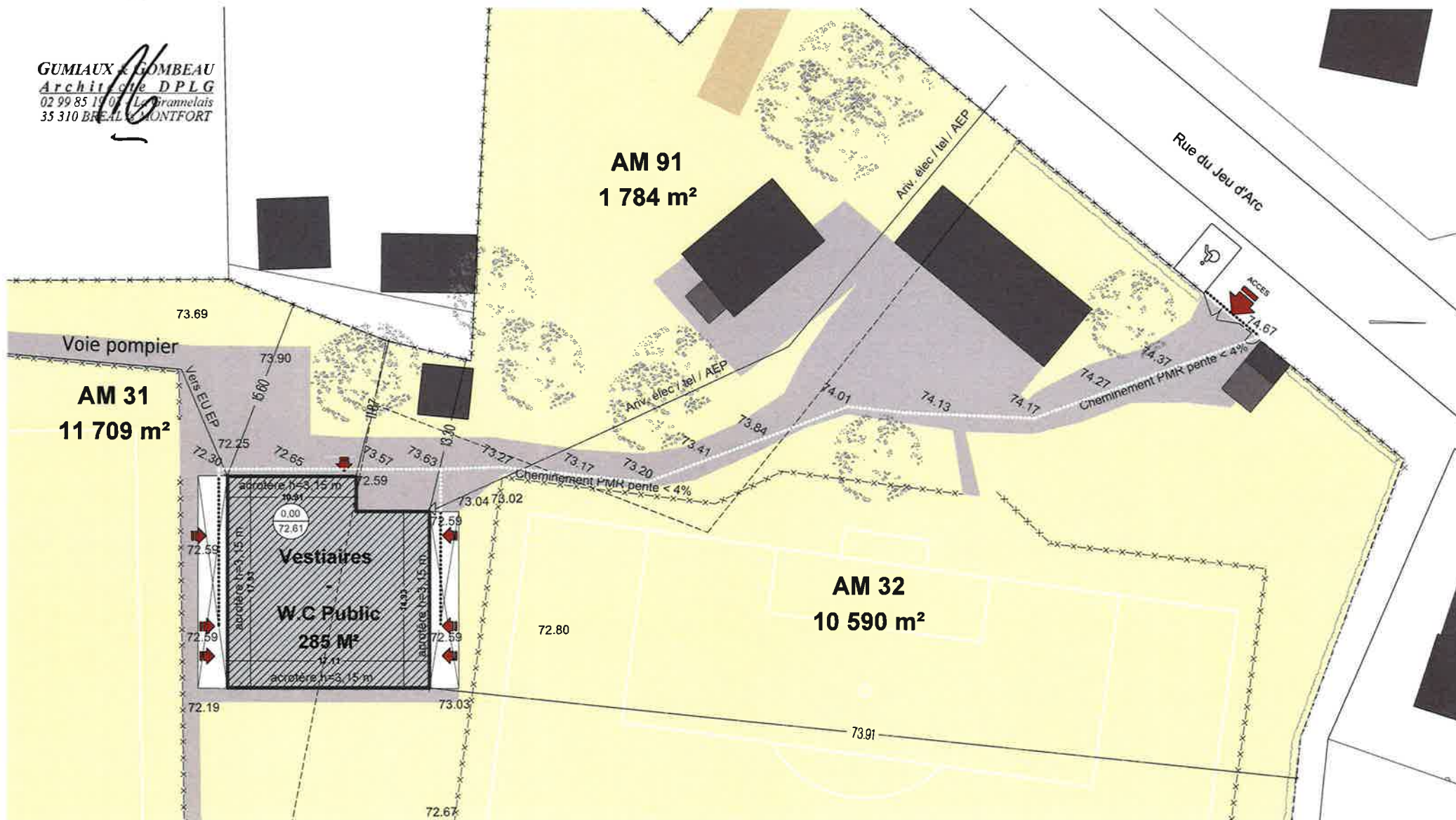


Gumiaux & Gombeau
Architecte DPLG
Breil sous Montfort - Hoernet, 02 99 85 13 02

PC 2



GUMIAUX & GOMBEAU
Architecte DPLG
02 99 85 13 02 - Le Breil sous Montfort
35 310 BREIL-SOUS-MONTFORT



ZOOM PLAN DE MASSE 1/300ÈME

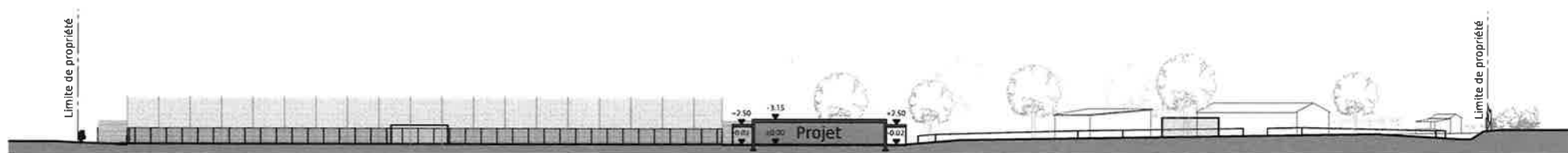


Commune d'Estrées-Saint-Denis
PROJET DE CONSTRUCTION DE VESTIAIRES ET D'UN W.C PUBLIC À ESTRÉES-SAINT-DENIS

Permis de construire - Janvier 2018

PC 3

COUPE SUR TERRAIN 1/500ÈME





PC 4

NOTICE

ÉTAT INITIAL DU TERRAIN ET DE SES ABORDS

Le terrain, objet de la demande est situé à ESTREES ST DENIS (60 190) au Chemin de Rouvillers.
Le terrain est composé des parcelles AM 32 de 10 90 m², AM 91 de 1 784 m² et AM 31 de 11 709 m².
La parcelle comprend 13 arbres de haute tige.
Le site est clôturé au Sud-Ouest et au Nord. A l'Est et au Sud-Est, des haies bordent les limites de propriété.
Une pelouse recouvre l'ensemble du terrain à l'exception d'un chemin en enrobé.
La parcelle est bordée d'une voie de circulation au Nord et au Sud-Ouest.
Au Sud les terrains sont construits or, à l'Ouest, la parcelle est un champ.

LES PARTIS RETENUS POUR ASSURER L'INSERTION DU PROJET DANS SON ENVIRONNEMENT ET LA PRISE EN COMPTE DES PAYSAGES

- a) Le niveau du terrain naturel restera globalement inchangé, seul un décaissé sera réalisé pour permettre la réalisation du bâtiment
- b) Le projet correspond à la création de six vestiaires et d'un WC public.
Il est constitué d'un bâtiment modulaire à toit plat. Le bâtiment recevra du public. Il sera constitué de :
- 6 vestiaires dont 4 accessibles aux P.M.R
 - 1 WC public P.M.R
 - 1 local rangement
 - 1 buanderie
- Il s'implante au Nord-Ouest entre les deux terrains de foot existants, parallèlement à la limite Nord-Ouest de la parcelle.
De part le traitement du volume et des matériaux, le bâtiment aura un aspect contemporain.
Les entrées seront clairement visibles et protégées grâce à deux auvents.
- c) Aucune clôture ne sera installée.
- d) Les matériaux et les couleurs de la construction seront les suivantes :
- Toiture en bac acier (RAL 5008)
 - Menuiseries extérieures noires (RAL 9005)
 - Bardage en bac acier nervuré blanc (RAL 9010)
 - Bandeau de l'acrotère noir (RAL 9005)
- e) Un chemin piéton longera l'ensemble du bâtiment pour desservir l'ensemble des entrées.
Une voie desservira au Nord le bâtiment. Aucun parking ne sera créé. Une place P.M.R existe sur la voie publique au plus proche de l'entrée du site.
Le terrain conservera sa pelouse et ses arbres
- f) L'accès à la parcelle est inchangé.

Ph. Gumiaux, Architecte DPLG

GUMIAUX & GOMBEAU
Architecte DPLG
02 99 85 19 07 - La Grammelais
35 310 BRÉAL-SOUS-MONTFORT

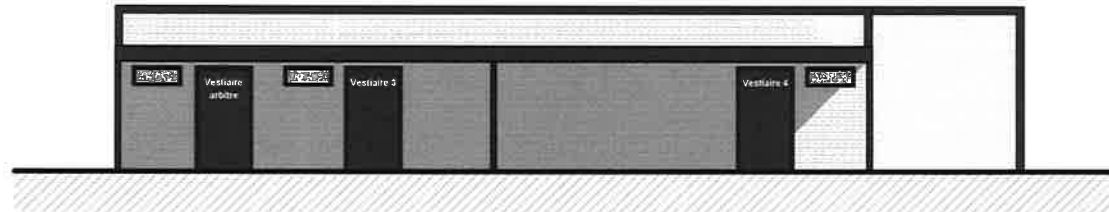
Commune d'Estrées-Saint-Denis
PROJET DE CONSTRUCTION DE VESTIAIRES ET D'UN W.C PUBLIC À ESTRÉES-SAINT-DENIS

Permis de construire - janvier 2018

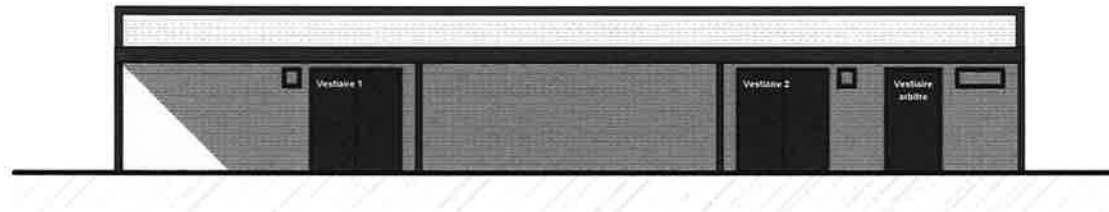
PC 5

FACADE 1/100ÈME

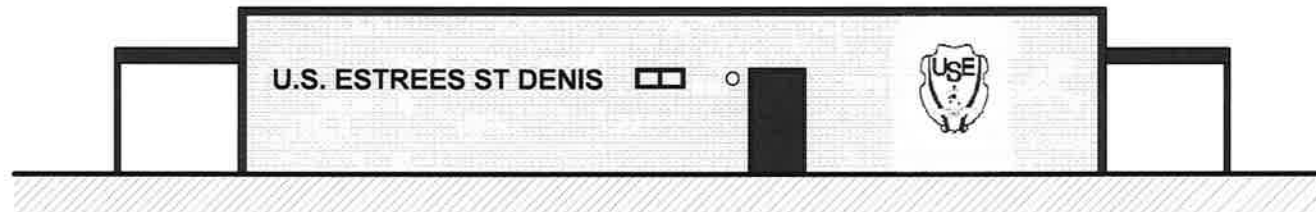
GUMIAUX & GOMBEAU
Architecte DPLG
02 99 85 19 07 - Les Grannelais
35 310 BREAL MONTFORT



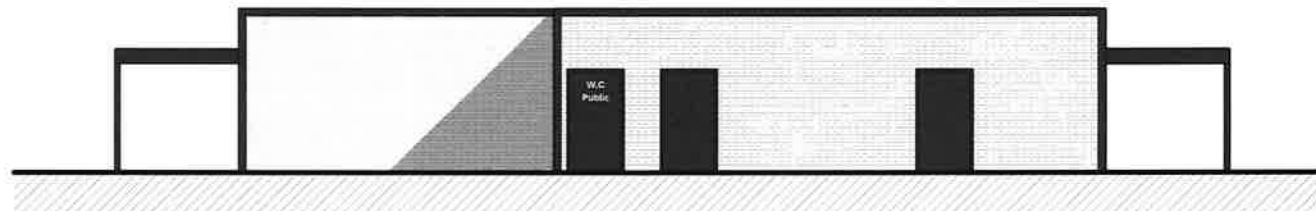
FACADE EST



FACADE OUEST



FACADE SUD



FACADE NORD


Commune d'Estrées-Saint-Denis
PROJET DE CONSTRUCTION DE VESTIAIRES ET D'UN W.C PUBLIC À ESTRÉES-SAINT-DENIS

Permis de construire - Janvier 2018

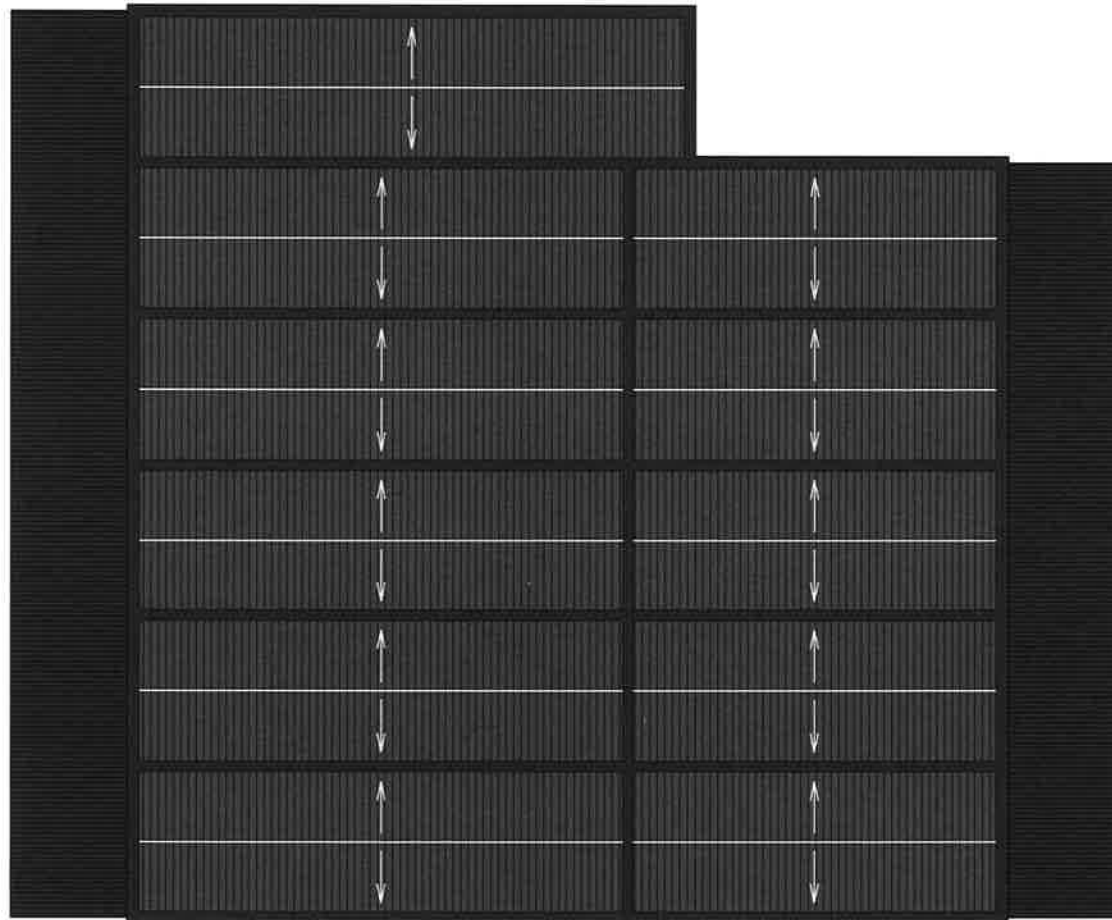


Gumiaux & Gombeau
Architecte DPLG
Breai sous-Montfort : 02 99 85 19 02

PC 5

PLAN DE TOITURE 1/100ÈME 

GUMIAUX & GOMBEAU
Architecte DPLG
02 99 85 19 02 - Le Breai sous-Montfort
35 310 BREAI-SOUS-MONTFORT



Commune d'Estrées-Saint-Denis
PROJET DE CONSTRUCTION DE VESTIAIRES ET D'UN W.C PUBLIC À ESTRÉES-SAINT-DENIS

Permis de construire - Janvier 2018

PC 6-7-8



INSERTION - PC 6



PHOTO A - PC 7



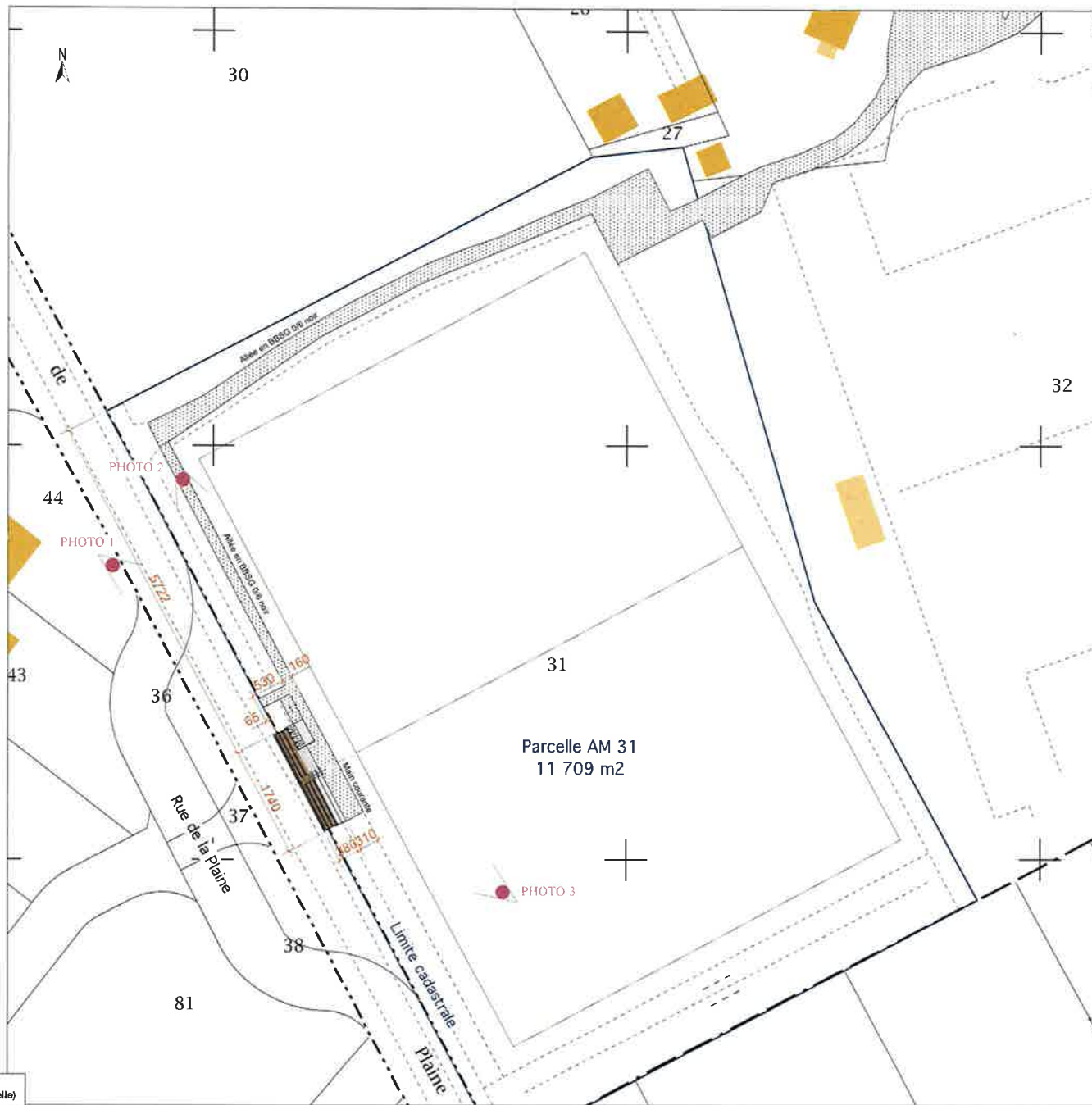
PHOTO B - PC 8

GUMIAUX & GOMBEAU
Architecte DPLG
02 99 85 19 07 - Le Brémelais
35 310 BREUIL-MONTFORT

PLAN DE MASSE

ESTRÉES ST DENIS - 60
Construction d'une tribune couverte
de 126 places + 4 places PMR

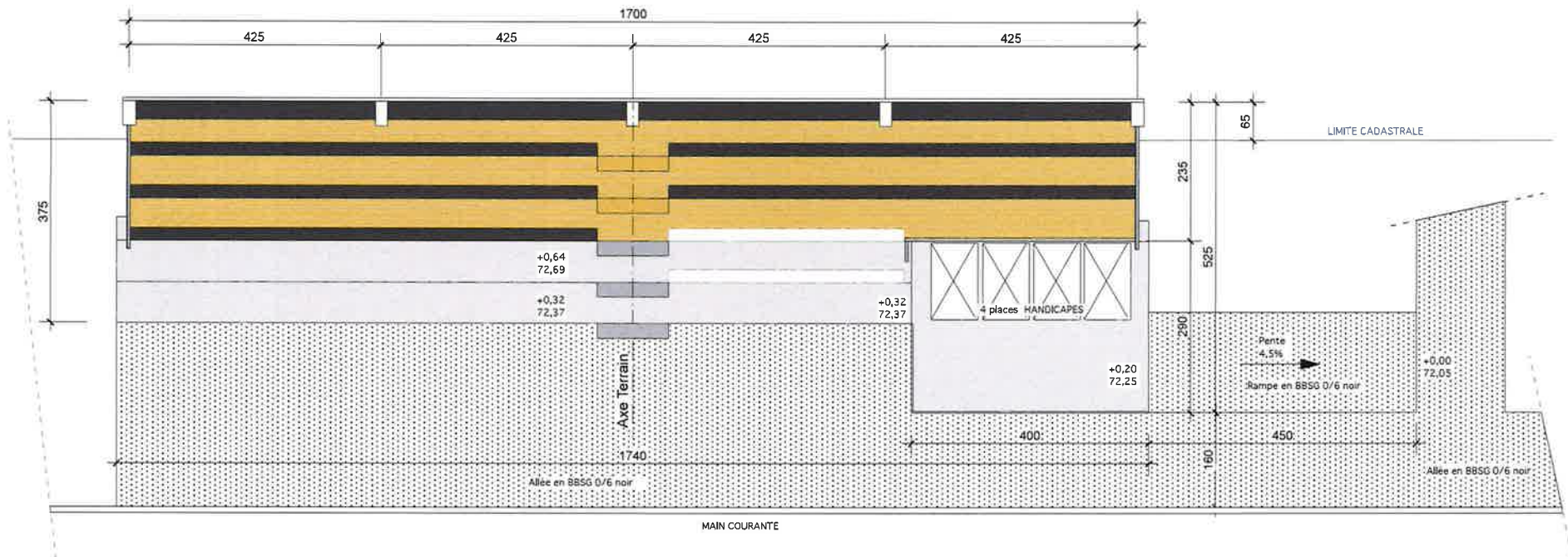
ANNEXES : **Fojet PC Tribunes (5 pages)**



REPRODUCTION INTERDITE
(Art L 122-4 et L335-2 du code de la propriété intellectuelle)
Ces plans sont notre propriété, en aucun cas ils ne doivent être transmis à des tiers ou être utilisés sans notre accord préalable.

ESTRÉES ST DENIS		PC 2
Ech : 1/650	Mars 2018	

VUE EN PLAN



REPRODUCTION INTERDITE
(Art L 122-4 et L335-2 du code de la propriété intellectuelle)

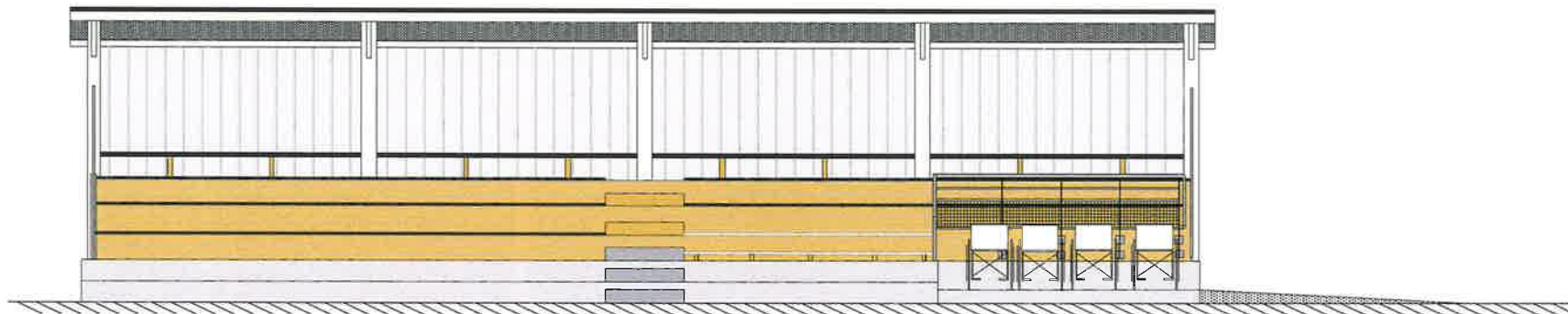
Ces plans sont notre propriété, en aucun cas ils ne doivent être transmis à des tiers ou être utilisés sans notre accord préalable.

DOCUMENT ÉTABLI PAR BATISPORT

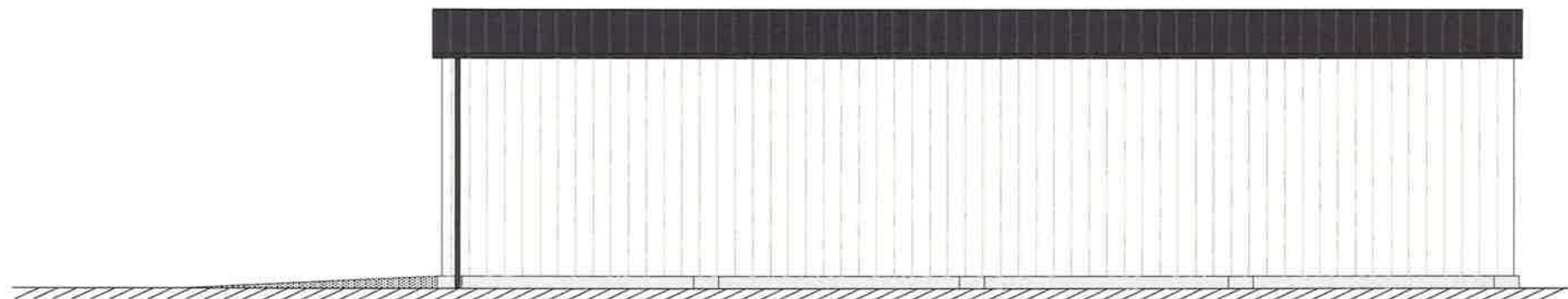
ESTREES ST DENIS

Ech. : 1/100 Mars 2018

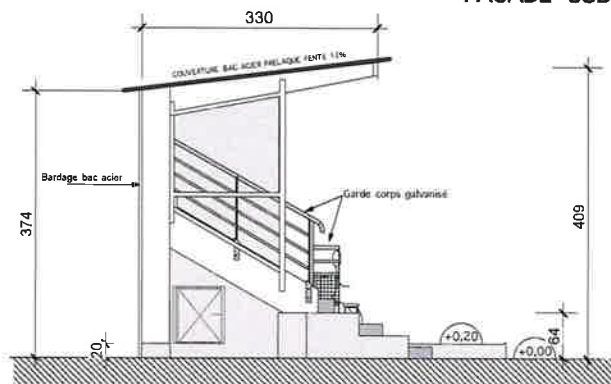
FACADE EST



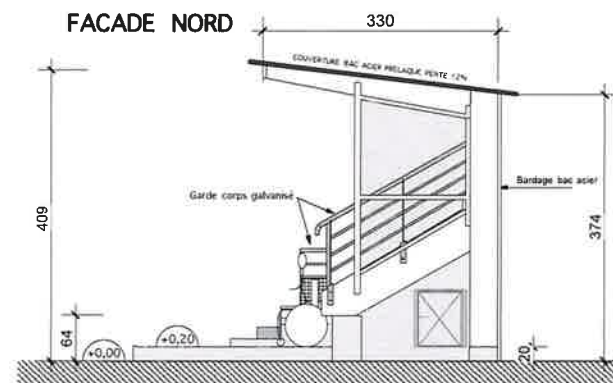
FACADE OUEST



FACADE SUD



FACADE NORD



REPRODUCTION INTERDITE
(Art L 122-4 et L335-2 du code de la propriété intellectuelle)

Ces plans sont notre propriété, en aucun cas ils ne doivent être transmis à des tiers ou être utilisés sans notre accord préalable.

DOCUMENT ÉTABLI PAR BATISPORT

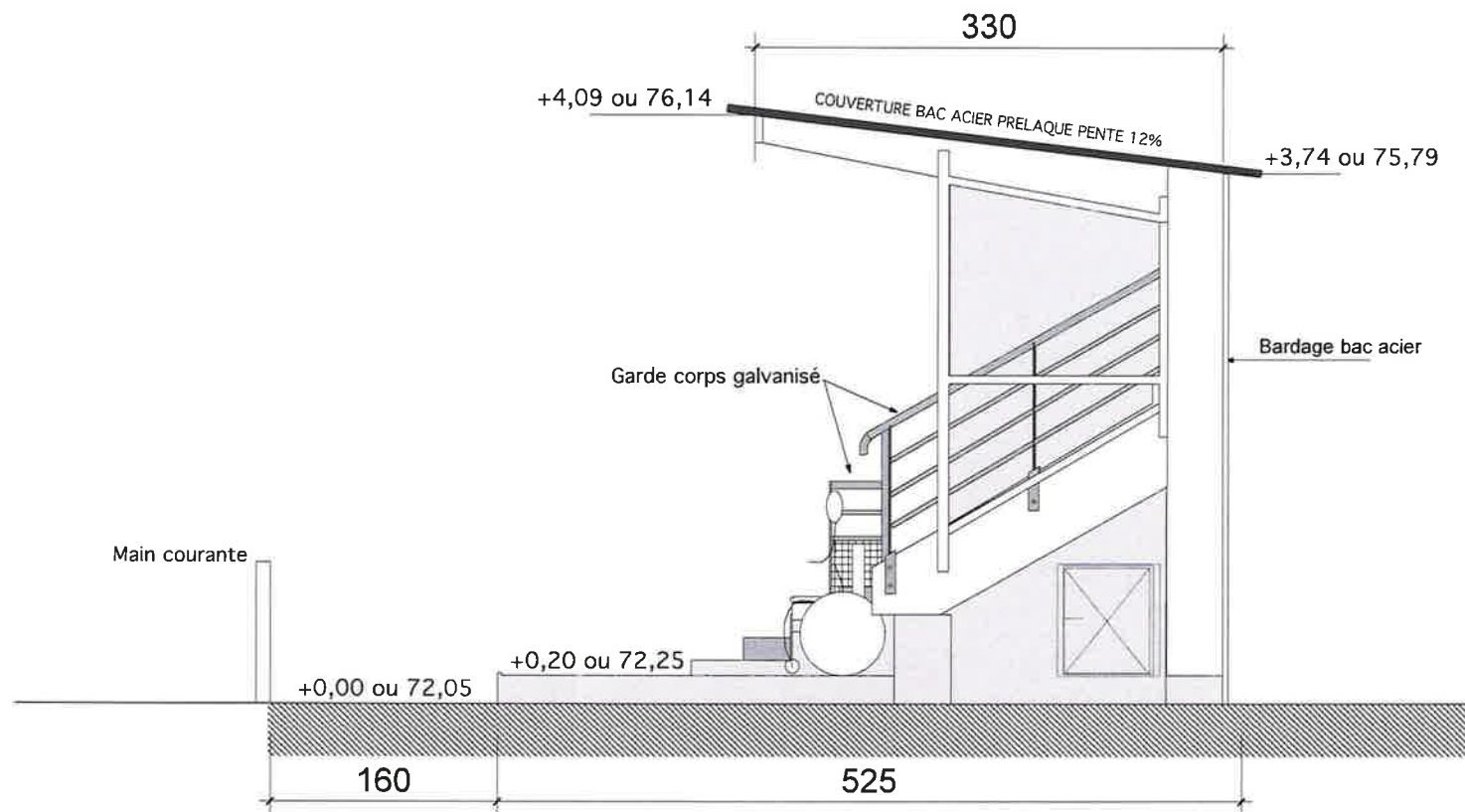
ESTREES ST DENIS

Ech. : 1/100 Mars 2018

PC 5

COUPE DE NIVEAUX

ESTREES SAINT DENIS - 60
Projet de Tribune TKMINI lamellé collé
126 places + 4 places PMR



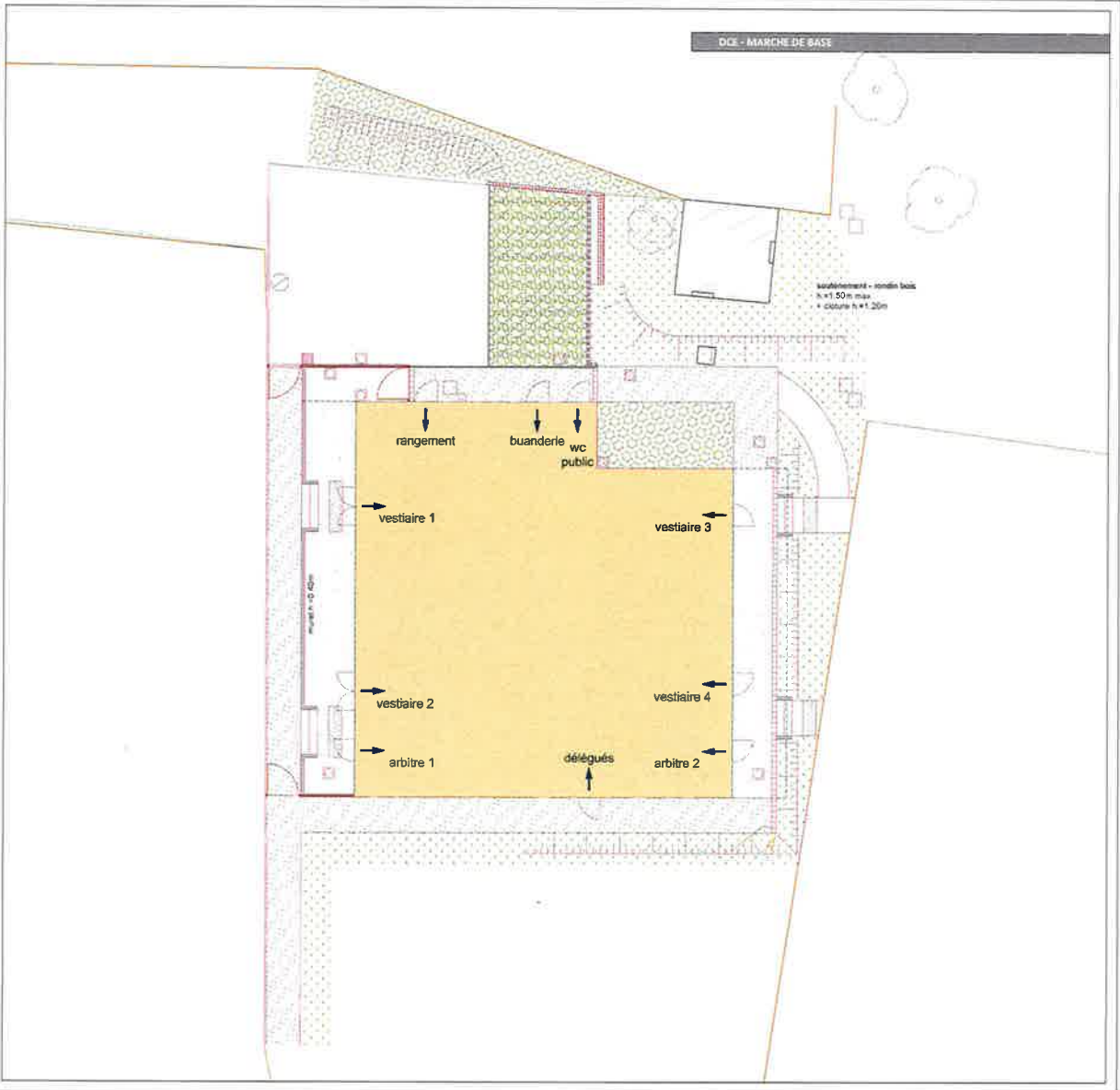
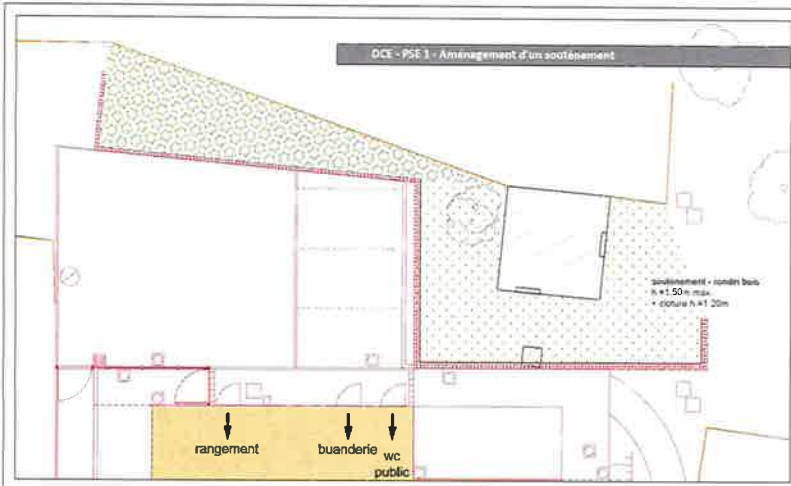
REPRODUCTION INTERDITE
(Art L 122-4 et L335-2 du code de la propriété intellectuelle)
Ces plans sont notre propriété, en aucun cas ils ne doivent être transmis à des tiers ou être utilisés sans notre accord préalable.

DOCUMENT ÉTABLI PAR BATISPORT

ESTREES ST DENIS

Ech. : 1/100 Mars 2018

PC 3



COMMUNE D'ESTREES SAINT DENIS (60)
CREATION DE VESTIAIRES ET DE TRIBUNES POUR TERRAIN EXISTANT

DCE - VESTIAIRES - Plan masse



Légende

- Équipement
- Structure
- Éléments de structure
- Éléments de structure
- Éléments de structure
- Éléments de structure
- Éléments de structure
- Éléments de structure
- Éléments de structure

Éléments de structure

Maitre d'ouvrage
Maitre d'œuvre

MAITRE D'OUVRAGE
Ville de Estres Saint Denis
13 rue de l'école de ville - 60200 Estres Saint Denis

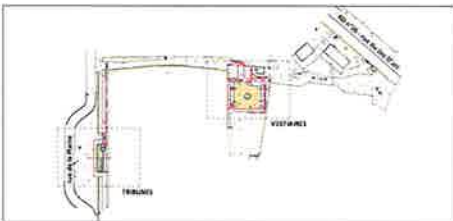
MAITRE D'ŒUVRE
Société d'Aménagement de l'Orbe
36 avenue St-Vaast-Alende - BILIMCH, A BDC - 60000 Beauvais

MAITRE D'ŒUVRE
SCU
Immeuble SOMAR 16 rue Ampère - 83300 Fontvieille
Tel: 09 51 20 14 49 - Courriel: eg@bet-egu.fr

COMMUNE D'ESTREES SAINT DENIS (60)

CREATION DE VESTIAIRES ET DE TRIBUNES POUR TERRAIN EXISTANT

DCE - VESTIAIRES - Plan de nivellement



11/09/2014 Plan n°102 1/500

MATRISE D'OUVRAGE

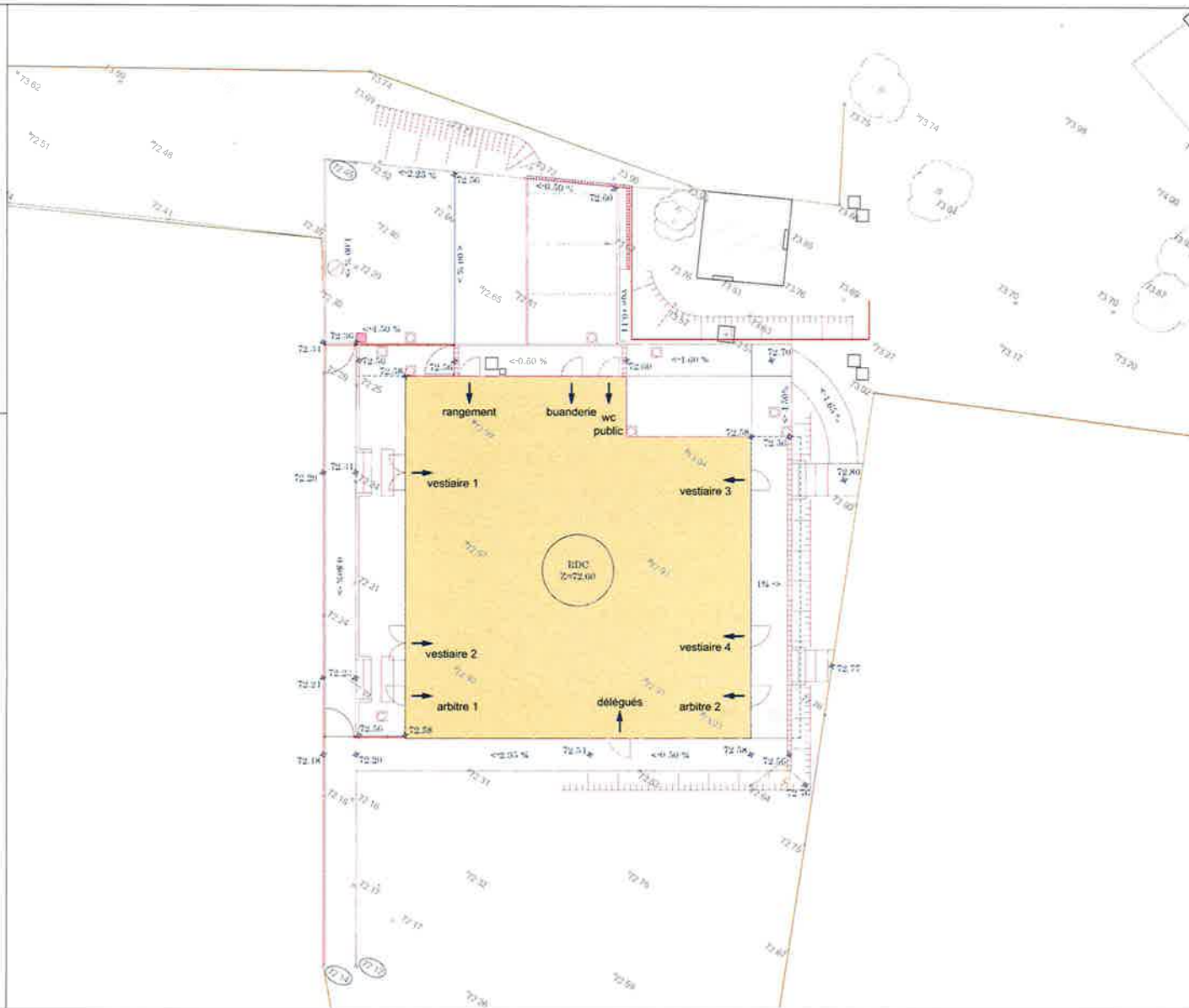
Ville de Estrees Saint Denis
13 rue de l'Hotel de Ville - 82130 Estrees Saint Denis

ASSISTANT MAITRE D'OUVRAGE

Société d'Aménagement de l'Orne
16 avenue Sabotiers d'Alsace - Sarzeuil & RDC - 83000 Beauvais

MATRISE D'OUVRAGE

EDU
Prestataire SONAC - 18 rue Ampère - 93100 Pantin
Tel 09 11 30 14 49 - Courriel: edu@sonac.fr



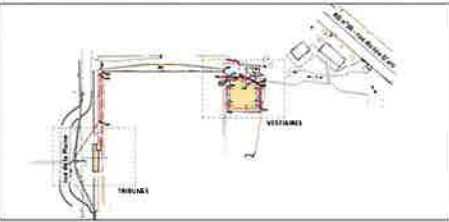
Légende

Réseaux Existants
 Rue de la Plaine: les réseaux existants ont été reportés suivant le plan de reculement de l'Étage du 27 août 2009

- Réseaux Projétés**
- Eaux usées PVC Ø140
 - Regard de visite
 - Regard 50x50
 - Eaux pluviales PVC Ø200
 - Puitsard
 - Regard 50x50

COMMUNE D'ESTREES SAINT DENIS (50)
CREATION DE VESTIAIRES ET DE TRIBUNES POUR TERRAIN EXISTANT

DCE - VESTIAIRES - Plan des réseaux d'assainissement



Plan n°102

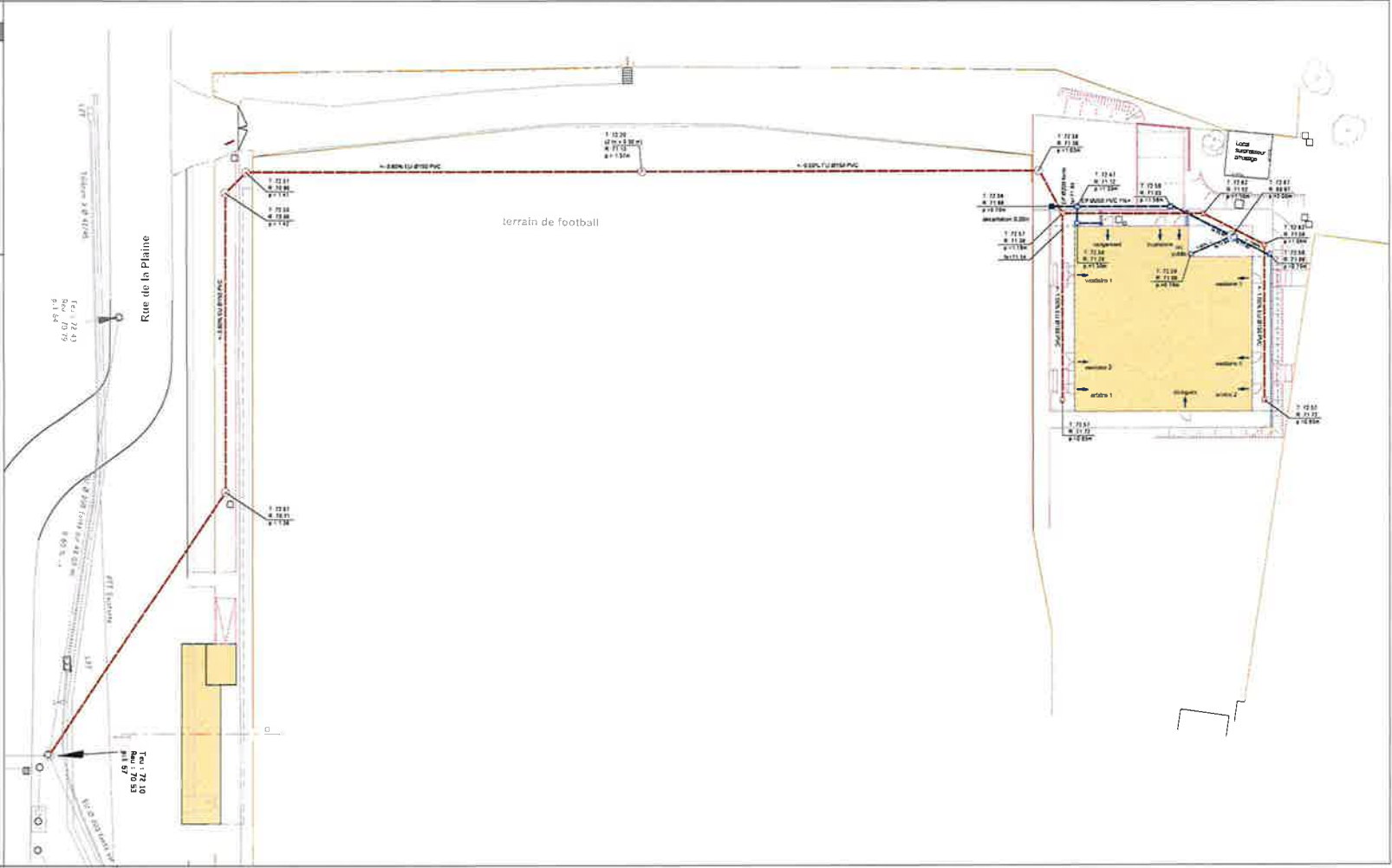
MAIRIE D'ESTREES SAINT DENIS
 Ville de Estrees Saint Denis
 133 rue des Flandres au Village - 50210 Estrees Saint Denis

REGISTRÉ MAIRIE D'ESTREES SAINT DENIS

Société d'Aménagement de l'Orléans
 36 avenue Salvadora Allende - Bâtiment A RDC - 60000 Beauvais

MAIRIE D'ESTREES SAINT DENIS

EGU
 Immeuble SOMAC - 16 rue Amalric - 95300 Pontoise
 Tel: 09 51 20 54 09 - Courriel: equ@orange.fr



Legende

- ASP - PE Ø40
- Boite Tension - câble NFC 13-210 50 mm² sous tr. Ø80
- Téléphonie - 2 ln. PVC Ø45
- Chambre 60x60 / 30x30

COMMUNE D'ESTREES SAINT DENIS (50)

CREATION DE VESTIAIRES ET DE TRIBUNES POUR TERRAIN EXISTANT

DCE - VESTIAIRES - Plan des réseaux projetés - BT, Téléphonie, AEP



8 Mars 2023 Plan n°06

MATRIE D'OUVRAGE

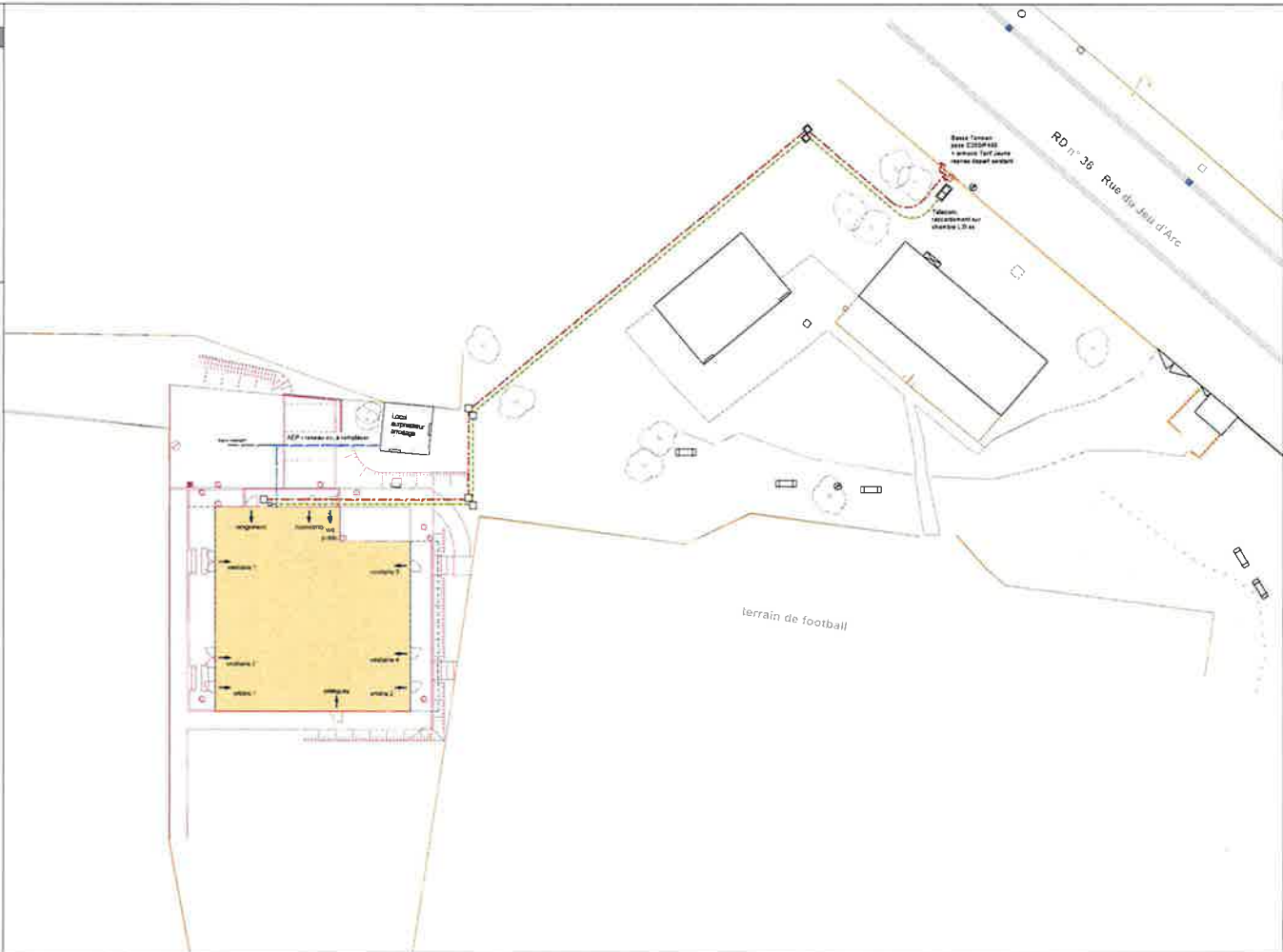
Mairie de Estrees Saint Denis
25 rue de l'Église de 016 - 60180 Estrees Saint Denis

ASSISTANT MATRIE D'OUVRAGE

Société d'Aménagement de l'Osse
30 avenue Salvadore Allende - Bâtiment A BDC - 60000 Beauvais

MATRIE D'OUVRAGE

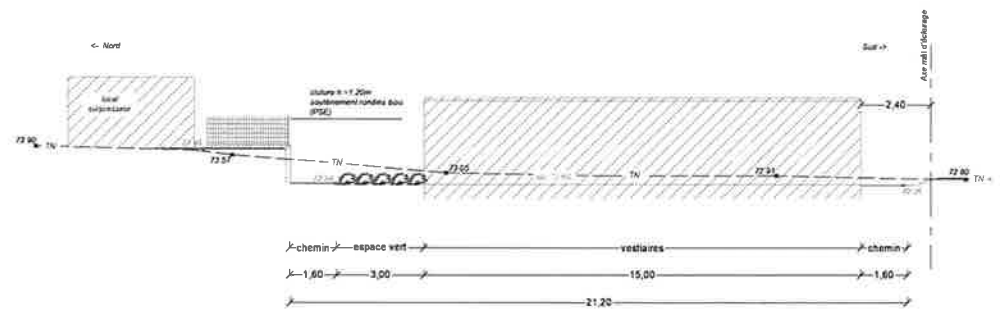
SEU
Immeuble SOMAG 16 rue Anatoire 60300 Pontone
Tel 09 51 20 14 49 - Courriel: ep@seu-epu.fr



FINNINGS SYSTEMS (PART 1) OF THE BUILDING
 FINNINGS SYSTEMS (PART 1) OF THE BUILDING

001 - VESTIBULE - (PART 1) OF THE BUILDING

NO.	DESCRIPTION	QTY	UNIT
1	FINNINGS SYSTEMS (PART 1) OF THE BUILDING		
2	FINNINGS SYSTEMS (PART 1) OF THE BUILDING		
3	FINNINGS SYSTEMS (PART 1) OF THE BUILDING		
4	FINNINGS SYSTEMS (PART 1) OF THE BUILDING		
5	FINNINGS SYSTEMS (PART 1) OF THE BUILDING		



PROJET DE CONSTRUCTION D'UN BÂTIMENT
 RELATIVES AUX CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

303 - (ARTICLE) : Chape de ciment avec ciment - sable

304 - (ARTICLE) : Plancher en béton armé

305 - (ARTICLE) : Plancher en béton armé

306 - (ARTICLE) : Plancher en béton armé

307 - (ARTICLE) : Plancher en béton armé

308 - (ARTICLE) : Plancher en béton armé

